

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
7 février 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 26

Présents 14

Votants 19

OBJET :
**12. SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE.
REPLACEMENT DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
ROUTE DE LA
GORGUE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 27/02/2020

Reçu en préfecture le 27/02/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-20200213-202202012-20200213



L'an deux mil-vingt, le treize FÉVRIER à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – Mme PLE-BOULENGUER Sandra Adjoints – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme BOUVET Margaret – M. LORIDAN Bernard – M. LAPIERRE Julien – M. ASSEMAN Gabriel – SOODTS Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. BAUDRY José – M. LEMETTRE Jean-Louis – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – **donnant procurations respectives** à Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – Mme BOUVET Margaret – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. DUYCK Joël – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine.

ABSENTS : Mme CARON Sophie – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. PARENT Jacques – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 1966 portant création du SIECF,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2015 portant sur les nouveaux statuts du SIECF,

Vu les délibérations du SIECF en date du 20 octobre 2015,

Monsieur le Maire de la commune de MERVILLE rappelle que la commune est membre du SIECF.

Le SIECF est un syndicat intercommunal à vocation multiple, la commune adhère notamment à la compétence éclairage public investissement.

Ensuite, Monsieur le Maire rappelle que la commune a sollicité le SIECF pour le remplacement d'un mât accidenté route de La Gorgue, dont le tiers n'étant pas identifié.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIECF.

Ces travaux sont estimés de manière prévisionnelle à 1 771€ HT, soit 2 125,20€ TTC.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve définitivement le projet exposé dans présente délibération, le montant total des travaux ne dépassera pas le montant prévisionnel annoncé ci-dessus,
- donne un accord définitif pour la prise en charge, par la commune, du montant total HT des travaux,

